

Surveillance épidémiologique en Lorraine

Point de situation au 18 juin 2014, n°2014-12, Semaine 23-24

A partir de ce bulletin, la Cellule de l'InVS en région (Cire) Lorraine-Alsace vous propose une surveillance de l'asthme et des allergies ainsi que des pathologies liées à la chaleur. Depuis le 1er juin, le système d'alerte canicule et santé (SACS) est en activité. Un encart sur ce sujet vous est proposé page 6 ainsi qu'un suivi des températures par département.

| Sommaire |

Surveillance non spécifique :	
- activité des services d'urgence de Lorraine	2
- activité de l'association SOS Médecins de Meurthe-et-Moselle	2
- mortalité en Lorraine	3
Surveillance par pathologie :	
- allergie.....	4
- asthme.....	5
- pathologies liées à la chaleur.....	6
Suivi des températures par département	7
Présentation du Système d'alerte canicule et santé (SACS)	8
Pour approfondir.....	9
Partenaires de la surveillance en Lorraine.....	9
Modalités de signalement à l'ARS de Lorraine, CVAGS.....	9

| Faits marquants |

- ⇒ Une augmentation de l'activité des services d'urgence de Meuse, Moselle et des Vosges est observée en semaine 24, probablement liée au lundi de Pentecôte et aux belles journées.
- ⇒ En semaine 24, une augmentation du nombre de diagnostics allergies est observée pour les services d'urgence de Lorraine mais pas pour l'association SOS Médecins Meurthe-et-Moselle.
- ⇒ D'après les données du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), le risque allergique dû au pollen de graminées est très élevé en région Lorraine, comme sur la grande majorité de la France métropolitaine.
- ⇒ Au cours des deux dernières semaines, l'activité liée à l'asthme est stable et peu élevée d'après les deux sources de données régionales.
- ⇒ Dans les services d'urgence de Lorraine, les diagnostics de pathologies liées à la chaleur (hyperthermie, hyponatrémie, coup de chaleur et déshydratation) ont nettement augmentés en semaine 24. Par rapport à 2013, la proportion observée en semaine 24-2014 reste dans les variations attendues lors de période de chaleur. Ce phénomène a été beaucoup moins marqué sur l'activité de l'association SOS Médecins 54.

| Activité des services d'urgence de Lorraine (Source : OSCOUR®) |

		Semaine			
		S21-14	S22-14	S23-14	S24-14
Meurthe-et-Moselle 54	Ptot	3390	3595	3550	3764
	P<1	→	→	→	→
	P>75	↘	→	→	→
	Phosp	788	775	753	864
		→	→	→	↗
Moselle 57	Ptot	5430	5529	5619	6097
	P<1	→	→	→	↗
	P>75	→	→	↗	→
	Phosp	1229	1140	1230	1223
		↗	→	→	→
Meuse 55	Ptot	848	845	880	960
	P<1	→	→	→	↗
	P>75	→	→	→	→
	Phosp	205	215	225	234
		↗	→	→	→
Vosges 88	Ptot	1493	1608	1565	1823
	P<1	→	→	→	↗
	P>75	→	→	→	→
	Phosp	424	446	450	438
		→	→	→	→

En semaine 24, une augmentation de l'activité est observée en Moselle, Meuse et dans les Vosges. En Meurthe-et-Moselle, cette augmentation est moins marquée et n'est pas significative par rapport à l'activité des 3 semaines précédentes. Les autres indicateurs restent stables à l'exception du nombre d'hospitalisation dans le 54.

Pour information : le CH de Neufchâteau (88) ne transmet plus ses données depuis le 23 octobre 2013.

Légende des tableaux :

Ptot = nombre total de passages
P<1 = nombre de passages pour des enfants de moins de 1 an
P>75 = nombre de passages pour des adultes de plus de 75 ans
Phosp= nombre d'hospitalisations

↗	Augmentation significative par rapport aux 3 semaines précédentes
→	Stabilité par rapport aux 3 semaines précédentes
↘	Diminution significative par rapport aux 3 semaines précédentes
☹	Données insuffisantes pour calculer la tendance

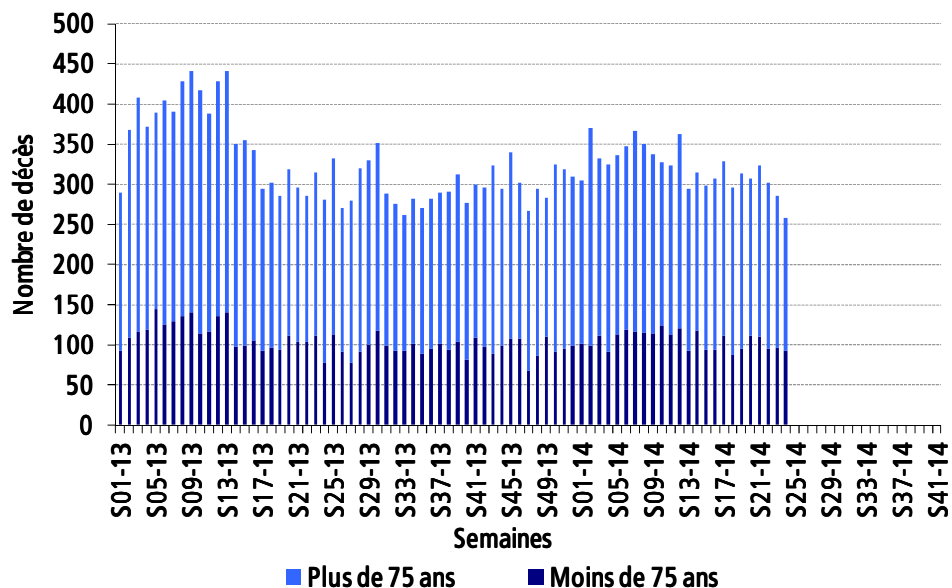
| Activité en médecine de ville (Source : SOS Médecins Meurthe-et-Moselle) |

		Semaine			
		S21-14	S22-14	S23-14	S24-14
SOS Médecins Meurthe-et-Moselle 54	Dtot	701	786	692	820
	D<1	→	→	→	→
	D>75	→	↗	→	→
	Dhosp	75	67	80	83
		→	→	→	→

Malgré une activité un peu plus importante en semaine 24 (probablement liée au lundi de Pentecôte et belles journées) pour l'association SOS Médecins de Lorraine, l'alarme statistique n'a pas détecté de hausse significative par rapport aux 3 semaines précédentes pour les différents indicateurs suivis.

Dtot = total de consultations
D<1 = total de consultations pour des enfants de moins de 1 an
D>75 = total de consultations pour des adultes de plus de 75 ans
Dhosp= nombre d'hospitalisations après consultation

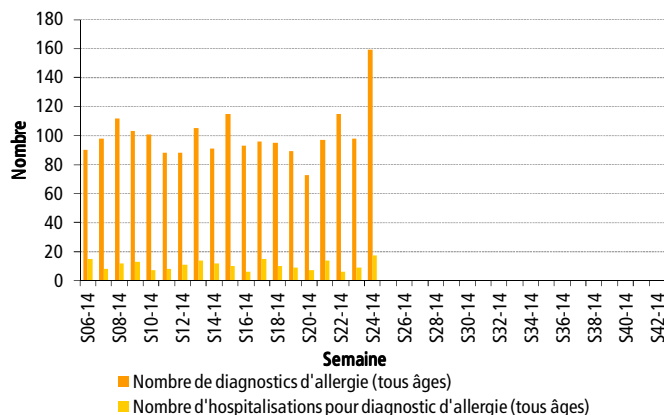
| Figure 1 | Nombre hebdomadaire de décès en fonction de l'âge depuis la semaine 01-2013 (Source : Insee)



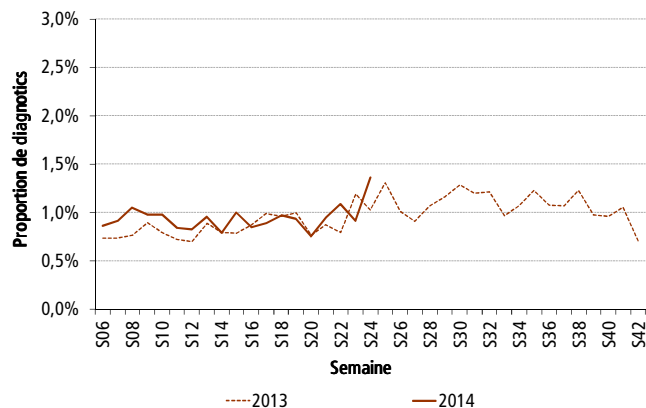
En Lorraine, d'après les données disponibles, aucune augmentation inhabituelle de la mortalité n'est observée au cours des dernières semaines. Les délais de transmission des données relatives aux décès étant supérieurs à 7 jours, les données de la semaine 24 **sont incomplètes et donc non interprétables.**

| Services d'urgence participant au réseau Oscour® en Lorraine |

| Figure 8 | Nombre hebdomadaire de diagnostics et d'hospitalisations pour allergie tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : réseau Oscour®)



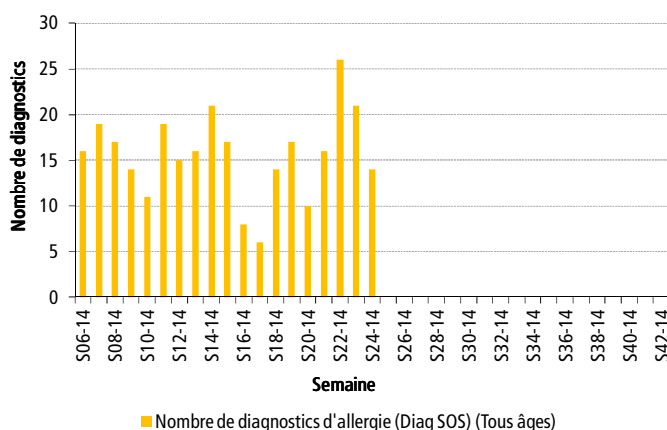
| Figure 9 | Proportion de diagnostics pour allergie parmi le total des diagnostics tous âges en 2013 et 2014 (Source : réseau Oscour®)



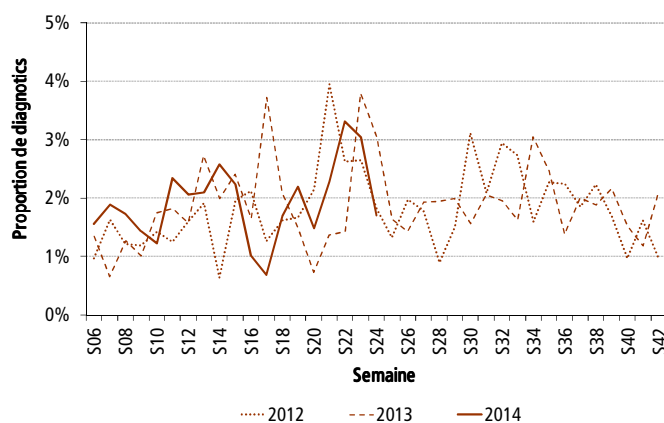
En semaine 24, une nette augmentation du nombre hebdomadaire d'allergie est observée avec 159 diagnostics posés dans les services d'urgence de Lorraine. La part d'activité liée à cette pathologie représente ainsi 1,4 % de l'activité totale des services d'urgence de la région, ce qui correspond aux fluctuations habituelles pour cette période de l'année.

| Association SOS Médecins Meurthe-et-Moselle |

| Figure 10 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)



| Figure 11 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)



Après une augmentation du nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie en semaine 22, celui-ci diminue en semaine 23 et 24 (respectivement 21 et 14 diagnostics). En semaine 24, cette pathologie représente 1,7 % de l'activité de l'association.

Services d'urgence participant au réseau Oscour® en Lorraine

Figure 12 | Nombre hebdomadaire de diagnostics et d'hospitalisations pour asthme depuis la semaine 06-2014 (Source : réseau Oscour®)

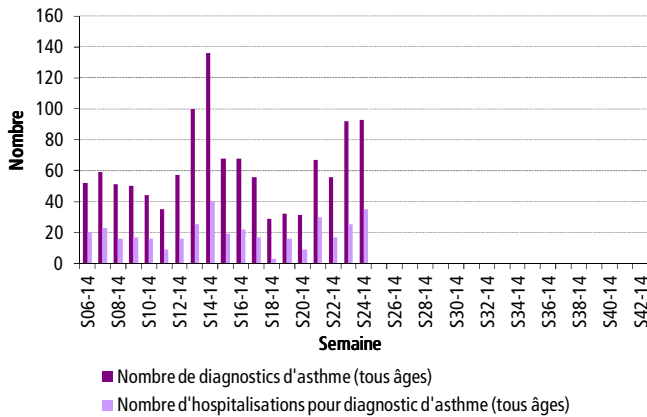
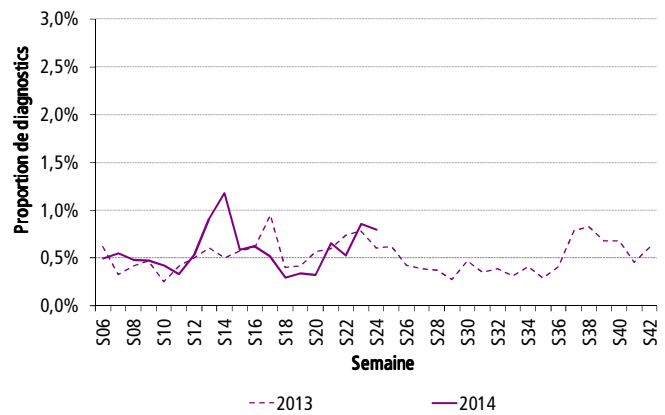


Figure 13 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des diagnostics 2013 et 2014 (Source : réseau Oscour®)



Au cours des deux dernières semaines, le nombre de diagnostics d'asthme est stable autour de 93 diagnostics hebdomadaires. La part d'activité liée à cette pathologie est comprise entre 0,8 et 0,9 %.

Association SOS Médecins Meurthe-et-Moselle

Figure 14 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'asthme depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)

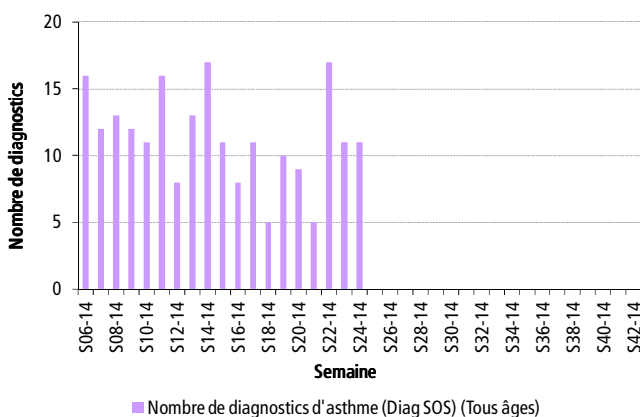
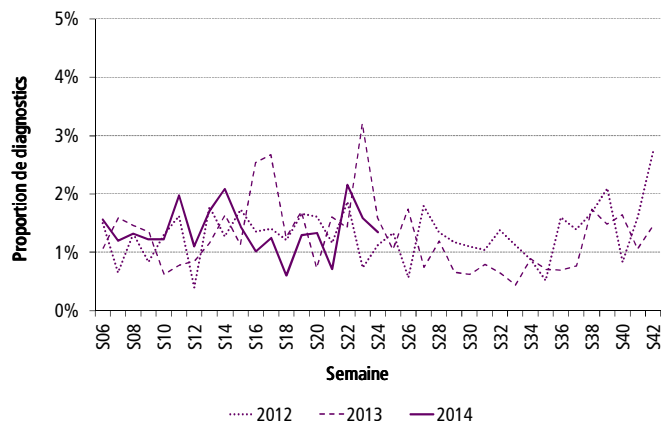


Figure 15 | Proportion de diagnostics d'asthme depuis la semaine 06 en 2014, 2013 et 2012 (Source : SOS Médecins)



Suite à une augmentation du nombre de diagnostics d'asthme en semaine 22 (17 diagnostics), celui-ci est stabilisé à 11 diagnostics hebdomadaire depuis deux semaines. En semaine 24, l'asthme représente 1,3 % de l'activité de l'association SOS.

Pathologies liées à la chaleur

Services d'urgence participant au réseau Oscour® en Lorraine

Figure 16 | Nombre hebdomadaire de diagnostics et d'hospitalisations pour hyponatrémie, hyperthermie et coup de chaleur depuis la semaine 06-2014 (Source : réseau Oscour®)

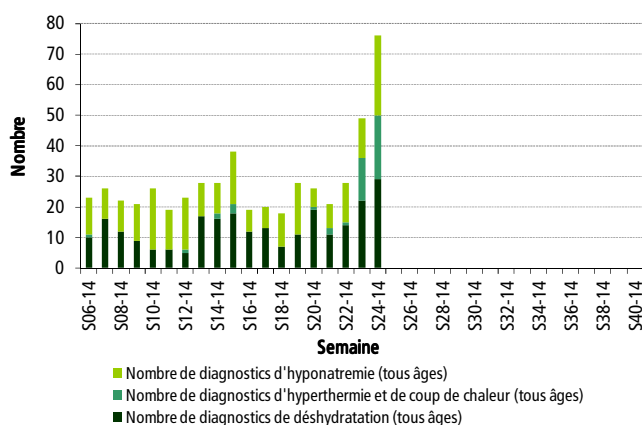
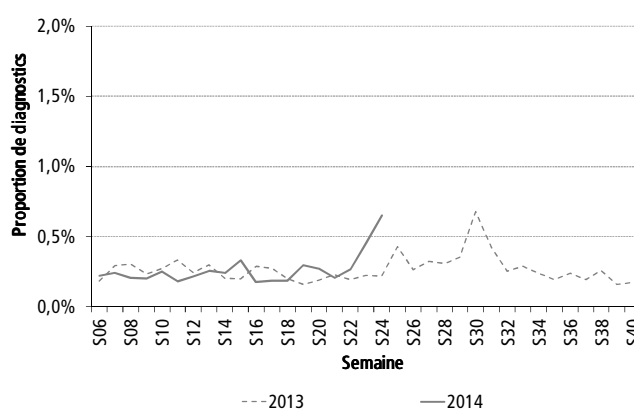


Figure 17 | Proportion de diagnostics d'hyponatrémie, hyperthermie et coup de chaleur parmi le total des diagnostics 2013 et 2014 (Source : réseau Oscour®)



Au cours des deux dernières semaines, le nombre de diagnostics de pathologies liées à la chaleur a nettement augmenté avec 76 diagnostics posés en semaine 24. L'activité des services d'urgence de Lorraine due à ces pathologies a elle aussi augmenté mais reste inférieure à 1 %. Par rapport à 2013, la proportion observée en semaine 24-2014 reste dans les variations attendues lors de période de chaleur.

Association SOS Médecins Meurthe-et-Moselle

Figure 18 | Nombre hebdomadaire de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)

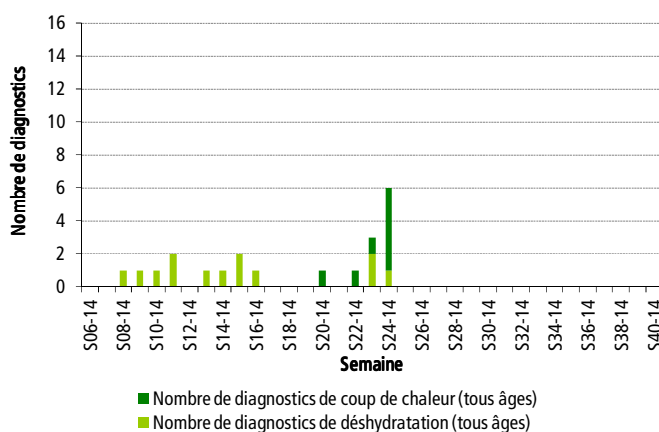
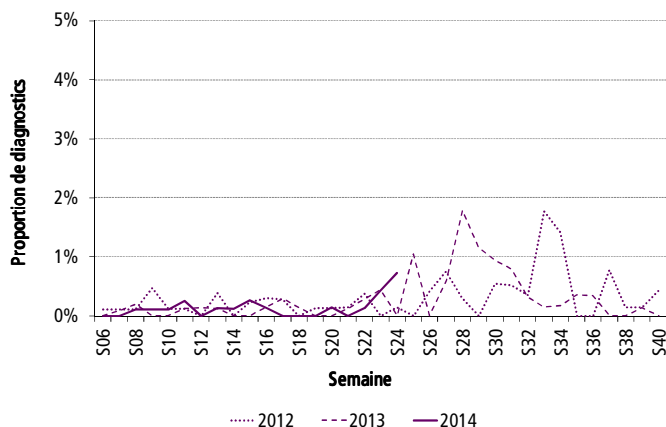
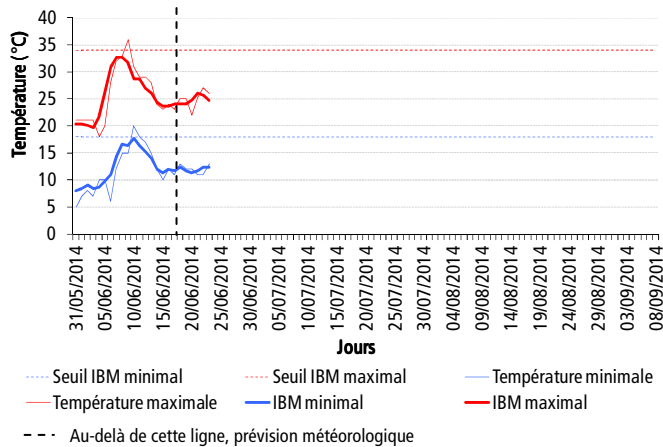


Figure 19 | Proportion de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur depuis la semaine 06 en 2014, 2013 et 2012 (Source : SOS Médecins)

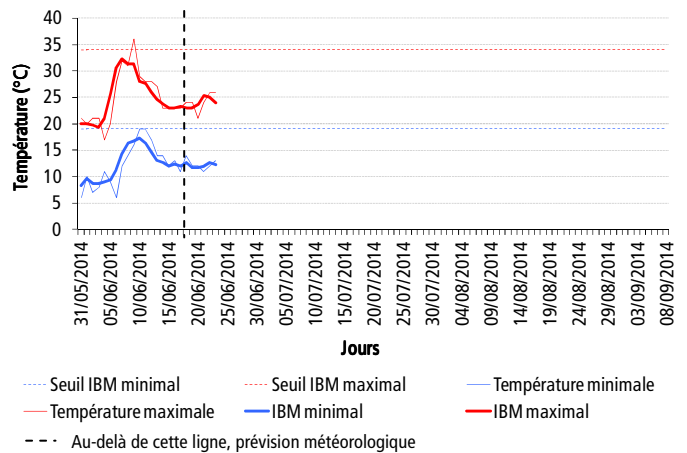


En semaine 24, le nombre de diagnostics de coups de chaleur a légèrement augmenté (5 diagnostics hebdomadaires) et celui de déshydratation est resté faible (1 seul diagnostics). Pour cette même semaine, la part d'activité liée à ces pathologies a légèrement augmenté mais reste inférieure à 1 %.

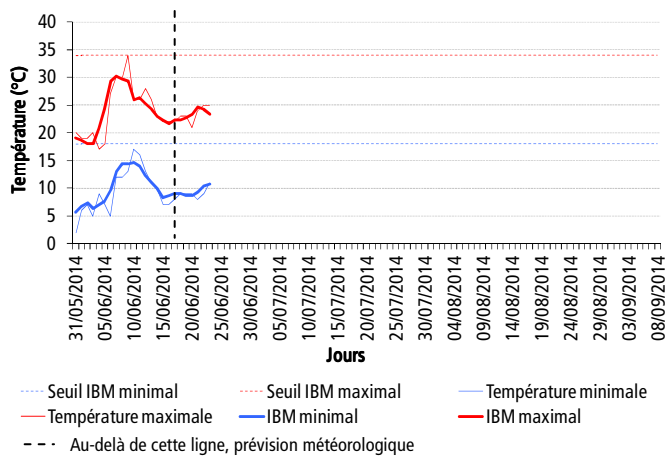
| Figure 14 | Température et indices biométéorologiques à Essey-les-Nancy (54) depuis le 31 mai 2014 (Source : Météo France)



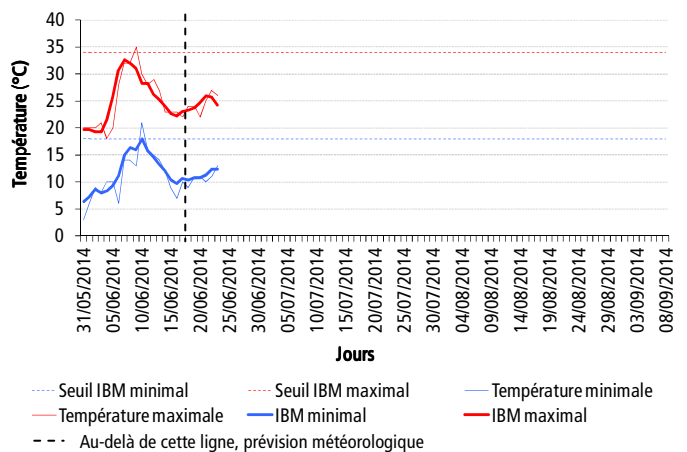
| Figure 15 | Température et indices biométéorologiques à Metz/Frescaty (57) depuis le 31 mai 2014 (Source : Météo France)



| Figure 14 | Température et indices biométéorologiques à Erneville-aux-Bois (55) depuis le 31 mai 2014 (Source : Météo France)



| Figure 15 | Température et indices biométéorologiques à Epinal (88) depuis le 31 mai 2014 (Source : Météo France)



| Présentation du Système d'alerte canicule et santé (SACS) |

Le **Système d'alerte canicule et santé (SACS)** repose sur l'évaluation concertée des risques météorologiques par Météo France et des risques sanitaires par l'Institut de veille sanitaire (InVS). L'objectif de ce système de surveillance est d'identifier avec anticipation une vague de chaleur susceptible d'avoir un impact sanitaire majeur, afin de permettre la mise en place de mesure de prévention et de gestion de l'évènement. La surveillance d'indicateurs sanitaires permet d'apprécier cet impact éventuel.

Cette évaluation des risques permet à l'InVS de recommander aux pouvoirs publics l'activation des différents niveaux du **Plan national canicule (PNC)**. Celui-ci comporte 4 niveaux :

- **Niveau 1 - veille saisonnière**, déclenché automatiquement du 1^{er} juin au 31 août ;
- **Niveau 2 - avertissement chaleur**, répond au passage en jaune de la carte de vigilance météorologique ;
- **Niveau 3 - alerte canicule**, répond au passage en orange de la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché par les préfets de département ;
- **Niveau 4 - mobilisation maximale**, répond au passage en rouge de la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché au niveau national par le premier ministre, sur un avis du ministre chargé de l'intérieur et du ministre chargé de la santé, en cas de canicule intense et étendue sur une large partie du territoire associée à des phénomènes dépassant le champ sanitaire (sécheresse, délestage électrique, saturation des chambres funéraires, etc.)

Les seuils des indicateurs biométéorologiques (IBM) définis pour chaque département de la région Lorraine (en °C) sont :

Département	Seuil IBM min	Seuil IBM max
Meurthe-et-Moselle	18	34
Meuse	18	34
Moselle	19	34
Vosges	18	34

L'analyse de l'impact sanitaire est effectuée à partir d'une liste d'indicateurs de morbidité et de mortalité ayant été jugés les plus pertinents en termes de lien démontré avec la chaleur, de réactivité et de qualité de données. Cette analyse peut avoir lieu à l'échelle nationale, régionale ou départementale et son pas de temps varie selon le niveau du PNC :

- Niveau 1 et 2, pas d'analyse spécifique au-delà de la surveillance syndromique mise en oeuvre en routine par l'InVS;
- Niveau 3, analyse quotidienne (jours ouvrés et non-ouvrés) à l'échelle France métropolitaine, analyse quotidienne en jours ou vrés à l'échelle régionale et deux fois par semaine à l'échelle départementale;
- Niveau 4, analyse quotidienne (jours ouvrés et non-ouvrés) quelque soit l'échelle géographique.

Pour en savoir plus :

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/05/cir_35274.pdf

<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Climat-et-sante/Chaleur-et-sante/Systeme-d-alerte-canicule-et-sante>

| Pour approfondir |

Sur le site internet de l'InVS:

- [Bulletin hebdomadaire international \(BHI\)](#)
- [Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins](#)

Sur le site internet du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) : [Bulletin allerge pollinique](#)

| Partenaires de la surveillance en Lorraine |

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires régionaux :

- l'Insee et Services d'état-civil des mairies;
- les services d'urgence participant au Réseau Oscour® en Lorraine : CHU de Nancy-Brabois, CH de Lunéville, Polyclinique de Gentilly, CH de Maillot Briey, CH de Mont Saint Martin, CHU de Nancy - Hôpital Central, CH de Pont-à-Mousson, CH de Toul; CH de Forbach, CH de Sarrebourg, CH de Saint Avold, CHR Metz-Thionville - Hôpital Bel Air, CHR Metz-Thionville - Hôpital Bon Secours, Clinique Claude Bernard, CH de Sarreguemines, HIA Legouest; CH de Verdun, CH de Bar-le-Duc; CH de Neufchâteau, CH de Saint-Dié, CH de Vittel, CH de Remiremont, CH Emile Durkheim;
- l'Agence Régionale de Santé de Lorraine;
- le Réseau Lorraine Urgence;
- le GCS Télésanté Lorraine;
- l'association SOS Médecins Meurthe-et-Moselle.

Directeur de la publication :

Anne Bruant-Bisson
Directrice générale par interim de
l'Institut de veille sanitaire

Rédactrice en chef :

Christine Meffre,
Responsable de la Cire Lorraine-Alsace

Comité de rédaction :

Virginie Bier
Oriane Broustal
Sophie Raguet
Isabelle Sahiner
Lucie Schapman

Diffusion

Cire Lorraine-Alsace
ARS Lorraine
Immeuble « Les Thiers »
CO n°71
4 rue Piroux
54036 Nancy Cedex

Mail : ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr
Tél. : 03.83.39.29.43
Fax : 03.83.39.28.95

| Modalités de signalement à l'ARS Lorraine, CVAGS |

Les signalements transmis à la Cellule de veille alerte et gestion sanitaire (CVAGS) concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout évènement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tous signalement peut se faire par **téléphone au numéro unique : 03 83 39 28 72.**

Ainsi que par une notification écrite :

- par **fax au 03 83 39 29 73**
- par mail à l'adresse suivante : ARS-LORRAINE-CVGS@ars.sante.fr

Si vous souhaitez être destinataires du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr